Image not found or type unknown

Remplacement d'une baignoire usée et tâchée

Par **Pouss**, le **27/06/2013** à **17:26**

Bonjour,

L'émail de ma baignoire est très usée et tachée. J'ai appris il y a peu que c'était assez dangereux (risque de fuites ...).

De plus, je commence à en avoir marre de me casser le dos toutes les semaines à frotter ma baignoire avec une brosse à dent pour bien nettoyer dans les micro-trous.

Puis-je demander à mon propriétaire de la remplacer ?

Sachant que sur l'état des lieux il est inscrit qu'il y a des taches dans le fond de la baignoire.

Toutefois, dans mon bail (conclu en septembre dernier) il est écrit : "Je m'oblige à l'entretient de toutes réparations intérieures généralement quelconques, grosses et menues à entretenir en parfait état de fonctionnement et de remplacer le cas échéant, les appareils sanitaires et ménagers équipant les lieux loués."

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés